Commission Régionale du Fonds d'Aide au Football Amateur
Réunion du 22 mai 2018

Présents : MM. BREMONT Michel – BROUSTE Gérard – CLAVIERE Henri – LACOMBE Philippe - LEONARD Joël – LEYNIAT Pierre – MALBRAND Guy – MOUTON Michel – PERRIN Gérard – PETIT Jean – POINTET Jean-Claude - TINGAUD Pascal.

Excusés : MM. LOPEZ Joël (Président) - CHAMOULAUD Jean-Claude – DEMONT Pierre.

Assistent : Mme LOISON Fanny – M. MONJALET Nicolas, référents administratifs.

M. Joël Léonard ouvre la séance en excusant M. Joël LOPEZ, habituel Président de la Commission, lequel est retenu par un impondérable de dernière minute. En son absence, la réunion sera présidée par M. Joël LEONARD.

Les Référents administratifs font un retour de la dernière Commission Fédérale du FAFA en date du 12 avril 2018. Les membres de la Commission régionale sont informés du fait que la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 25 mai 2018 et que seule la moitié de l'enveloppe nationale a été consommée à l'issue de celle-ci.
Aussi, il est proposé aux membres de la Commission de hiérarchiser les dossiers à l'étude en séance et de transmettre tous les dossiers encore en instance au niveau départemental en vue d'un potentiel reliquat.

Dossiers annulés :

District de la Gironde :

Mairie de Bouliac – Création d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique : Suite au courrier adressé aux services de la Fédération par la Mairie en date du 6 mars 2018 l'informant du report d'au moins une année de son projet, la Commission Fédérale a annulé la subvention accordée lors du BELFA du 14 décembre 2016 et invite la Commune à déposer un nouveau dossier correspondant au cahier des charges en vigueur.

Demandes de prorogation :

Suite à la validation des demandes de prorogation suivantes un courriel a été envoyé le 10 mai 2018 à chaque porteur de projet les informant de cette décision :

- Mairie de Cabariot
- Communes Convergence Garonne
- Mairie de Gémozac
- Mairie de Laroque Thimbaut
- Mairie de Monflanquin
- Mairie de Saint-Savinien-sur-Charente
- Mairie de Smarves

Dossiers validés :

Emploi

Porteur	CDG	Projet	Etat
ST PAUL LES DAX	40	Emploi	Validé

Infrastructures

Porteur	CDG	Projet	Coût Projet HT	Aide sollicitée	Aide votée	CF FAFA
MONTBRON	16	Eclairage		15 000 €	15 000 €	15 000 €
LE THOU	17	Vestiaires	435 609 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
LOULAY	17	Sécurisation	9 390 €	4 650 €	4 600 €	4 600 €
ST GEORGES D'OLERON	17	Vestiaires	432 930 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
ALLASSAC	19	Club House	50 000 €	15 000 €	15 000 €	18 000 €
BRIVE LA GAILLARDE	19	Sécurisation	16 447 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
LE LONZAC	19	Sécurisation		1 400 €	1 400 €	800 €
NOAILLES	19	Sécurisation	12 877 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
NEUVIC	19	Sécurisation		5 000 €	5 000 €	5 000 €
ROSIERS D'EGLETONS	19	Club House	82 429 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
ROSIERS D'EGLETONS	19	Vestiaires	310 788 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
BOUSSAC	23	Club House	179 297 €	20 000 €	22 000 €	24 000 €
BOUSSAC	23	Vestiaires	373 729 €	20 000 €	26 000 €	20 000 €
GOUZON	23	Renforcement pelouse	33 303 €	9 990 €	10 900 €	7 200 €
ST SULPICE LE GUERETOIS	23	Vestiaires	103 420 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
BERGERAC	24	Sécurisation	19 959 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
BERGERAC	24	Vestiaires	180 238 €	20 000 €	20 000 €	24 000 €
BERNOS BEAULAC	33	Renforcement pelouse	35 330 €	7 066 €	7 700 €	7 000 €
MAZERES	33	Vestiaires	232 357 €	15 000 €	24 000 €	15 000 €
PELLEGRUE	33	Club House	46 366 €	20 000 €	13 900 €	13 900 €
ST LAURENT MEDOC	33	Vestiaires	121 150 €	20 000 €	20 000 €	24 000 €
ST PEY DE CASTETS	33	Sécurisation	2 686 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €
ST PEY DE CASTETS	33	Renforcement pelouse	17 790 €	8 000 €	8 000 €	3 500 €
MAURRIN	40	Eclairage	72 808 €	15 000 €	14 500 €	14 500 €
PISSOS	40	Sécurisation (pare ballons)	3 630 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €
PISSOS	40	Sécurisation 3 (clôture)	6 097 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
PISSOS	40	Sécurisation (main courante)	7 600 €	3 800 €	3 800 €	3 800 €
PISSOS	40	Vestiaires	156 951 €	20 000 €	20 000 €	22 000 €
ST SEVER	40	Sécurisation (bancs de touche)	2 850 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
ST SEVER	40	Sécurisation (main courante)	2 518 €	1 250 €	1 200 €	1 200 €
TALLER	40	Sécurisation (honneur)	1 188 €	356 €	500 €	500 €
TALLER	40	Sécurisation (annexe)	1 982 €	595 €	900 €	900 €
CLAIRAC	47	Sécurisation (Bancs de touche)	2 784 €	1 392 €	1 300 €	1 300 €

CLAIRAC	47	Sécurisation (Pare ballons)	7 944 €	3 972 €	3 900 €	3 900 €
GAN	64	Vestiaires	538 508 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
GAN	64	Club House	134 627 €	20 000 €	20 000 €	24 000 €
PAU	64	Sécurisation (main courante)	6 660 €	3 330 €	3 300 €	3 300 €
PAU	64	Sécurisation (main courante)	6 660 €	3 330 €	3 300 €	3 300 €
PAU	64	Sécurisation (Bancs de touche pelouse)	8 989 €	4 494 €	4 400 €	4 400 €
PAU	64	Sécurisation (Bancs de touche)	8 989 €	4 494 €	4 400 €	4 400 €
PAU	64	Sécurisation (pare ballons)	26 259 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
PAU	64	Sécurisation (pare ballons)	47 206 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
PAU	64	Eclairage	62 953 €	15 000 €	15 000 €	10 000 €
PAU	64	Club House	519 780 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €
PAU	64	Pelouse naturelle	898 890 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €
PAU	64	Vestiaires PAU FC	765 430 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €
PAU	64	Vestiaires Amateurs	434 337 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €
LA CRECHE	79	Renforcement pelouse	274 333 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
MELLE	79	Club House	133 730 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
BLANZAY	86	Vestiaires	144 341 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
BLANZAY	86	Club House	62 160 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €
CENON SUR VIENNE	86	Club House	70 637 €	14 127 €	14 100 €	16 900 €
NEUVILLE DE POITOU	86	Sécurisation	41 310 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
SMARVES	86	Eclairage	129 613 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
VILLEMORT	86	Sécurisation	25 838 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
ORADOUR SUR VAYRES	87	Sécurisation	24 100 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
ORADOUR SUR VAYRES	87	Vestiaires	374 280 €	20 000 €	20 000 €	24 000 €
PALAIS SUR VIENNE	87	Vestiaires	246 200 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
		TOTAL	**10 604 681 €**	**958 691 €**	**674 600 €**	**650 900 €**

Transport

Porteur	CD G	Projet	Coût projet TTC	Aide sollicitée	Aide votée	CF FAFA
JARNAC	16	Mini Bus	33 090 €	16 545 €	16 545 €	16 500 €
COZES	17	Mini Bus		16 800 €	16 800 €	16 800 €
FCE MERIGNAC ARLAC	33	Mini Bus	35 206 €	17 603 €	17 600 €	17 600 €
USC PESSAC	33	Mini Bus	37 084 €	18 545 €	18 545 €	18 500 €
FC MARENSIN	40	Mini Bus	31 131 €	15 566 €	15 500 €	15 500 €
SU AGEN	47	Mini Bus	35 848 €	17 924 €	17 900 €	17 900 €
			TOTAL	**138 363 €**	**102 890 €**	**102 800 €**

Dossiers reportés :

Emploi :

District des Deux Sèvres - FC Boutonnais : La Commission Fédérale a reporté ce dossier et souhaite que lui soit transmis le parcours de formation à venir du salarié, ainsi que le bilan comptable du club sur la saison 2016/2017. Un courriel a été envoyé au club pour lui demander ces compléments le 10 mai 2017 (avec copie au District). Le Référent départemental informe la Commission que ce dossier est annulé suite à la fin du contrat de travail du salarié.

Infrastructures :

District Gironde :
Mairie de Bernos Beaulac - Amélioration d'une pelouse naturelle : La Commission fédérale a reporté ce dossier, dans l'attente des devis descriptifs et estimatifs relatifs au terrain n°2 (les devis transmis concernant le terrain n°1) et de la modification du montant de l'aide proposée, le montant indiqué précédemment dépassant le plafond imposé par la Fédération. Les éléments étant en possession de la Ligue, les modifications demandées ont été faites et le dossier soumis à nouveau à l'échelon supérieur le 26 avril 2018.

District Dordogne Périgord :
Mairie de Boulazac – Sécurisation : La Commission fédérale a reporté ce dossier dans l'attente de la page 5 de la fiche projet accompagnée des plans côtés faisant apparaitre les travaux. Un courriel a été envoyé au District en ce sens le 14 mai 2018.

District des Landes :
Mairie de Labenne – Eclairage : La Commission fédérale a reporté ce dossier dans l'attente de l'avis préalable favorable « Eclairage ». De plus, la commission souhaite que le montant de la subvention accordée par la LFNA soit révisé, ce dernier ne devant pas dépasser l'aide demandée initialement par le porteur de projet. Les éléments manquants ont été transmis à la Ligue le 17 mai, le dossier a donc été transmis à l'échelon supérieur à cette même date.

District des Pyrénées Atlantiques :
Mairie de Pau – Création d'un terrain de grands jeux éclairé : La Commission fédérale a reporté ce dossier dans l'attente de l'avis préalable favorable « Eclairage » - Le montant de l'aide proposée par la Ligue est à modifier celui-ci ne correspondant pas à l'aide sollicitée par le porteur de projet. Les éléments nécessaires à l'avis préalable favorable de la Commission Fédérale des terrains ayant été reçus ce jour, ils ont été transmis au service Terrain de la FFF.

District de la Charente :
Mairie de Montmoreau St Cybard – Vestiaires : La Commission fédérale a reporté ce dossier dans l'attente du plan détaillé à échelle lisible de l'ensemble vestiaires avant travaux. Ces éléments étant en possession de la Commission Régionale ce dossier a été soumis à l'échelon supérieur le 27 avril 2018.

District de la Charente Maritime :
Mairie de Mathes – La Palmyre – Vestiaires : La Commission Fédérale a reporté ce dossier dans l'attente du plan détaillé à échelle lisible de l'ensemble vestiaires avant et après travaux. La Commission Régionale a demandé ces éléments supplémentaires par courriel en date du 10 avril 2018 au District.
M. Gérard BROUSTE informe la Commission que le Conseil Municipal de cette Commune a démissionné, et que la pérennité du projet peut être remise en cause. Dans l'attente d'éléments écrits en provenance du porteur du projet, la Commission suspend le dossier. M. Gérard Perrin, Référent départemental du FAFA est chargé de prendre contact avec la collectivité en ce sens.

District de la Corrèze :
Mairie de Cornil – Club House : La Commission fédérale a reporté ce dossier dans l'attente du classement de l'installation sportive au niveau 6 minimum – Un courriel pour information a été transmis au District en date du 10 avril 2018. Les éléments nécessaires ont été transmis à la Ligue par le District et le dossier à nouveau soumis à l'échelon supérieur le 13 mai 2018.

Mairie d'Egletons – Eclairage : La Commission fédérale a reporté ce dossier dans l'attente du devis descriptif et estimatif mentionnant le remplacement des lampes actuelles par des lampes de type LED. Un courriel a été envoyé en ce sens au District le 10 avril 2018 et soumis à ce dernier via l'outil FAFA.

District des Deux Sèvres :
Mairie d'Airvault – Vestiaires : La Commission Fédérale a reporté ce dossier dans l'attente du plan de situation et des plans côtés du projet à échelle lisible. Ces informations ont été transmises au District par courriel en date du 10 avril 2018. De nouveaux éléments ont été reçus à la Ligue via l'outil FAFA le 27 avril 2018.

Mairie de la Crèche – Dossiers sécurisation : La Commission fédérale a reporté ce dossier dans l'attente de plans lisibles faisant apparaitre les travaux. Un courriel a été envoyé au District en ce sens le 10 avril 2018.

District de la Vienne :
Mairie d'Avanton – Vestiaires : Dossier reporté dans l'attente des décisions attributives de subvention, seule la demande ayant été versée au dossier. Après consultation des services de la Fédération cet élément n'étant pas obligatoire, le dossier a été transmis à l'échelon supérieur via l'outil FAFA le 26 avril 2018.

Dossiers étudiés en séance :

Infrastructures :

District de la Gironde :
Mairie de Langon – Dossier sécurisation : Après examen du dossier, la Commission émet un avis favorable et décide de sa transmission à l'échelon fédéral pour examen.

Mairie de Mazeres – Dossier Club House : Suite à l'étude des pièces versées au dossier, la Commission émet un avis favorable et décide sa transmission à l'échelon fédéral pour examen.

District des Pyrénées Atlantiques :
Mairie de Luquet – Vestiaires : Gérard Brouste rappelle le contexte particulier de ce dossier initialement réalisé dans le cadre de l'Appel à Projet Horizon Bleu 2016. Au vu de ces éléments, la Commission émet un avis favorable et décide de le transmettre à la FFF.

District de la Vienne :
Mairie Nieuil L'espoir - Eclairage : Le dossier étant incomplet au jour de la réunion, la commission demande au District de lui fournir une attestation de propriété au bon format via l'outil FAFA avant le 24 mai afin de pouvoir le transmettre à l'échelon fédéral dans les temps. M. Malbrand informe la Commission qu'un second dossier est à venir pour ce même porteur de projet.

District de la Haute Vienne :
Mairie de Nantiat – Vestiaires : Après examen du dossier la Commission émet un avis favorable et transmet ce dossier à l'échelon supérieur.

Mairie de St Julien le Petit – Club House : La Commission émet un avis favorable pour accorder une subvention de 17 200 € et non de 25 000 € comme demandé par le porteur de projet. En effet la Commission rappelle que le plafond de la subvention ne peut dépasser 30 % du coût total du projet.

L'enveloppe régionale accordée à la LFNA pour la saison 2018-2019 étant potentiellement consommée, un débat est ouvert sur la question de l'arbitrage des dossiers encore en instance.
La Commission décide à l'unanimité de hiérarchiser les dossiers en instance par date d'enregistrement dans l'outil FAFA par le District concerné. Ce classement sera transmis à la LFA dans le but d'obtenir d'éventuels reliquats.

Porteur	CDG	Projet	Coût Projet HT	Aide sollicitée	Aide votée	Ordre	Date de réception
ST JULIEN LE PETIT	87	Club House	51 666 €	25 000 €	17 200 €	1	17/11/2017
BOULAZAC	24	Sécurisation			3 300 €	2	08/01/2018
LE LUQUET	64	Vestiaires	243 134 €	20 000 €	20 000 €	3	31/01/2018
MAZERES	33	Club House	97 500 €	15 000 €	15 000 €	4	09/03/2018
NANTIAT	87	Vestiaires	350 000 €	20 000 €	20 000 €	5	14/03/2018
LANGON	33	Sécurisation	6 780 €	3 390 €	3 300 €	6	17/04/2018
NIEUIL L'ESPOIR	86	Eclairage	78 680 €	15 000 €	15 000 €	7	30/04/2018
DONTREIX	23	Club House			20 000 €	8	11/05/2018
					113 800 €		

Transport :

A ce jour 5 dossiers FAFA réalisés dans le cadre du chapitre Transport sont soumis à la Commission. Il est décidé de retenir le même système de hiérarchisation que pour les dossiers infrastructures.
Les dossiers seront ainsi envoyés au niveau fédéral dans le but d'obtenir des éventuels reliquats. Les Référents administratifs attirent l'attention de la Commission sur le dossier de l'Aviron Bayonnais dont la fiche projet est insuffisamment renseignée. La Commission demande donc à ce qu'un courriel soit envoyé au porteur de projet leur demandant de compléter ce dossier avant le 25 mai, date limite de dépôt des dossiers au niveau fédéral. Faute de réponse de la part du club dans ce délai, le projet sera rétrogradé à la dernière place dans l'ordre de hiérarchisation.

Porteur	CDG	Projet	Coût projet TTC	Aide sollicitée	Aide votée	Ordre	Date de réception
LA ROCHELLE VILLENEUVE FC	17	Mini Bus	37 100 €	18 500 €	18 500 €	1	03/04/2018
AVIRON BAYONNAIS	64	Mini Bus	28 271 €	14 135 €	14 100 €	2	04/05/2018
FC PONT DU CASSE FOULAYRONNES	47	Mini Bus	37 200 €	18 312 €	18 300 €	3	14/05/2018
O. FC DE RUELLE	16	Mini Bus	33 769 €	16 880 €	16 800 €	4	15/05/2018
ENT. BOE BON ENCONTRE	47	Mini Bus	37 200 €	18 312 €	18 300 €	5	18/05/2018
					86 000 €		

M. LACOMBE interpelle la Commission sur le doublement du Malus écologique qui devient un frein pour les porteurs de projet et constate qu'il devient plus intéressant d'acquérir un véhicule neuf, compte-tenu des plafonds fixés par le cahier des charges.
Les Référents administratifs confirment que cette information a été remontée par plusieurs clubs ayant déposé un dossier FAFA dans le cadre du Chapitre Transport.

Emploi :

District de la Charente Maritime :
Dossier FC Capaunis : Après instruction des pièces versées au dossier, le District de rattachement du club est informé que si la fiche projet est correctement renseignée, il apparait que le contrat de travail mentionne un poste d'animateur sportif et non de responsable sportif contrairement aux missions indiquées dans la fiche de poste.
Suite à cette information les éléments nécessaires sont transmis ce jour. La Commission émet donc un avis favorable et le transmets à la LFA.

Dossier US Saujon Football : La Commission émet un avis favorable sur ce dossier et décide de sa transmission à l'échelon supérieur.

District Dordogne Périgord :
Dossier FC Bergerac Périgord : La Commission émet un avis favorable et décide son envoi à l'échelon supérieur.

Suite à la proposition de la FFF, les Référents administratifs ont représenté la LFNA le 2 mai dernier, lors d'une réunion de travail dans les locaux de la FFF portant sur l'outil informatique de gestion des dossiers FAFA. Un retour de cette journée est effectué aux membres de la Commission, et plus particulièrement sur les évolutions souhaitées pour ce logiciel.

Fin de réunion à 16h

Pour Joël LOPEZ,
Président de la CR FAFA
Joël LEONARD.

PV validé par :
M. Luc RABAT
Secrétaire Général
Le